

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 24 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le vingt quatre du mois de octobre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le dix huit octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni Cap Périaz à Anecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

30 OCT. 2024

Déposée en
Préfecture le

30 OCT. 2024

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Marie BERTRAND à Alexandra BEAUJARD, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Marion LAFARIE, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Roland DAVIET à Ségolène GUICHARD, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Isabelle DIJEAU à Christiane LAYDEVANT, Benjamin MARIAS à Nora SEGAUD-LABIDI, Patricia MERMOZ à Jean-Claude MARTIN, Laure ODORICO à Christian ANSELME, Bénédicte SERRATE à Lola CECCHINEL, Guillaume TATU à Fabienne GREBERT

Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, Frédérique KHAMMAR, Antoine de MENTHON, Marie-Luce PERDRIX

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION HYDRAULIQUE SANS FRONTIÈRES (HSF)

Pierre BRUYERE, rapporteur

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1511-1-1 ;

Vu la loi n° 2005-95 du 9 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'accès à l'eau et à l'assainissement dite loi Oudin-Santini ;

Association française de solidarité internationale oeuvrant pour l'alimentation en eau potable et en assainissement des populations habitant en zones rurales isolées du sud de l'Afrique, Hydraulique Sans Frontières a sollicité l'accompagnement du Grand Annecy dans le cadre de la loi Oudin-Santini pour le financement d'un projet eau potable multi partenarial destiné à des villages du TOGO. Celui-ci fait suite à l'étude approfondie portant sur le Canton d'Adjengré au TOGO réalisée par l'Association en 2022 et co-financée par le Grand Annecy à hauteur de 20 000 €.

Le projet de travaux en découlant a été scindé en plusieurs phases d'intervention afin de couvrir l'ensemble des quatre villages concernés par l'étude (Babadé, Ketcheboua, Titigbe et Tembjo).

La convention soumise au vote du Conseil porte sur la première phase du projet concernant le village rural de Babadé, dont la population actuelle est estimée à 2780 habitants (4170 habitants projection 2040). D'une durée prévisionnelle de trois ans, l'intervention portera sur :

- une étude pour la consolidation des données sur la ressource en eau ;
- la réalisation de levés topographiques ;
- le passage de caméras dans le forage retenu ;
- la réalisation d'un réseau d'eau potable de 7540 ml à partir d'un forage existant comprenant un système de pompage et raccordé au réseau électrique ;
- la construction d'un château d'eau de 22 m³ de 10 m de hauteur ;
- l'installation de 20 bornes fontaines ;
- la mise en place d'un organe de gestion de ces équipements.

Parallèlement aux travaux, le projet prévoit la réalisation d'une étude pour la mise en place d'un sanimarché et l'organisation de séances de sensibilisation à l'hygiène.

D'autres partenaires, y compris locaux, sont mobilisés aux côtés du Grand Annecy et d'Hydraulique Sans Frontières pour permettre la réalisation de l'ensemble du projet.

Hydraulique Sans Frontières sera le conducteur de cette opération et assurera le pilotage sur le terrain.

Dans le cadre de ce projet, la participation du Grand Annecy s'élève à 22 000 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe de l'eau potable 2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- de valider l'affectation d'une subvention d'un montant prévisionnel de 22 000 € à l'Association Hydraulique Sans Frontières ;

- d'approuver la convention de coopération internationale entre le Grand Annecy et l'Association Hydraulique sans Frontières ;
- d'autoriser la Présidente à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

Le Secrétaire de séance,



Magali MUGNIER

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
la Directrice Générale,



Virginie AULAS.